

Descriptif du graphique « Quantité de déchets collectés par les collectivités de 2010 à 2017 »



La quantité de déchets collectés par les collectivités de 2010 à 2017 se répartit de la façon suivante (en tonne) :

- en 2010 : la plus grande collecte a été les Ordures ménagères résiduelles (OMR) et assimilés (129 775 tonnes), ensuite les encombrants (44 924 t), puis les déchets verts (20 161 t), les autres collectes (ferrailles, pneus..., 1 988 t), les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E, 1 747 t) et les emballages (1 378 t). Pour une quantité totale de 199 042 tonnes ;
- en 2011 : la plus grande collecte a été les OMR et assimilés (151 962 tonnes), ensuite les encombrants (57 792 t), puis les déchets verts (15 768 t), les autres collectes (ferrailles, pneus..., 3 242 t), les D3E (1939 t) et les emballages (1 674 t). Pour une quantité totale de 230 595 tonnes ;
- en 2012 : la plus grande collecte a été les OMR et assimilés (145 948 tonnes), ensuite les encombrants (73 416 t), puis les déchets verts (11 268 t), les D3E (2 069 t), les emballages (1 923 t) et les autres collectes (ferrailles, pneus..., 1 721 t). Pour une quantité totale de 236 547 tonnes ;
- en 2013 : la plus grande collecte a été les OMR et assimilés (141 059 tonnes), ensuite les encombrants (57 105 t), puis les déchets verts (27 236 t), les D3E (2 175 t), les autres collectes (ferrailles, pneus..., 1 929 t), et les emballages (1 835 t). Pour une quantité totale de 231 620 tonnes ;
- en 2014 : la plus grande collecte a été les OMR et assimilés (129 459 tonnes), ensuite les encombrants (42 468 t), puis les déchets verts (27 876 t), les autres collectes (ferrailles, pneus..., 2 905 t), les D3E (2 867 t) et les emballages (2 275 t). Pour une quantité totale de 207 485 tonnes ;
- en 2015 : la plus grande collecte a été les OMR et assimilés (127 458 tonnes), ensuite les encombrants (40 216 t), puis les déchets verts (18 554 t), les D3E (2 146 t), les emballages (2 311 t) et les autres collectes (ferrailles, pneus..., 264 t). Pour une quantité totale de 190 685 tonnes ;
- en 2016 : la plus grande collecte a été les OMR et assimilés (145 979 tonnes), ensuite les déchets verts (43 175 t), les encombrants (43 077 t), puis les autres collectes (ferrailles, pneus..., 3 878 t), les emballages (2 765 t) et les D3E (1 742 t). Pour une quantité totale de 236 739 tonnes ;
- en 2017 : la plus grande collecte a été les OMR et assimilés (133 533 tonnes), ensuite les déchets verts (55 231 t), les encombrants (42 002 t), puis les autres collectes (ferrailles, pneus..., 4 684 t), les emballages (2 522 t) et les D3E (2 370 t). Pour une quantité totale de 240 342 tonnes ;

La répartition moyenne entre 2010 et 2013 a été de 63 % pour les OMR et assimilés, 26 % les encombrants, 8 % les déchets verts et dans une moindre mesure les autres collectes, D3E et emballages. Pour une quantité totale moyenne de 222 789 tonnes de déchets collectés par les collectivités.

La répartition moyenne entre 2014 et 2017 a été de 60 % pour les OMR et assimilés, 21 % les encombrants, 16 % les déchets verts et dans une moindre mesure les autres collectes, D3E et emballages. Pour une quantité totale moyenne de 219 996 tonnes de déchets collectés par les collectivités.